

CACES® R489

CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

CATÉGORIES 1A / 1B / 2B / 3 / 4 / 5 / 6 / 7

FICHE PROGRAMME



Public et Pré-requis :

- ↳ Lire et comprendre le français
- ↳ Être apte médicalement
- ↳ Avoir 18 ans
- ↳ Les personnes ayant un handicap seront orientées et accompagnées en fonction de leur besoin

Objectifs de la Formation :

Savoir utiliser, manœuvrer et conduire en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté. Avoir connaissances des risques.

Lieu et Horaires :

La formation se déroule à F.T.S.R
(20 rue de la Rivière 86220 Dangé-St-Romain)
ou sur site (avec obligations strictes).
Les horaires sont 8h30-12h et 13h30-17h
(1h30 de pause repas).

Effectif :

6 stagiaires maximum

Moyens Humains et Matériels :

- ↳ Formateurs validés, compétents et testeurs CACES® certifiés
- ↳ Référent Technique : Emmanuel FRAGNAUD
- ↳ EPI (gants, chaussures)
- ↳ Chariots de la catégorie concernée (1A/1B/2B/3/4/5/6/7)
- ↳ 4 Salles de formation (15m² à 36m²) / 1 Vestiaire stagiaires avec casiers
- ↳ Télévisions pour projection des supports pédagogiques actualisés

Documents Pédagogiques :

- ↳ Recueil des attentes du stagiaire
- ↳ Attestation d'assiduité
- ↳ Questionnaire de satisfaction du stagiaire
- ↳ Attestation de formation individualisée délivrée en fin de formation
- ↳ Attestation provisoire CACES® R489

Contact : ftsr.chatellerault@ftsr.fr ou 05 49 93 38 96

CACES® R489

CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

CATÉGORIES 1A / 1B / 2B / 3 / 4 / 5 / 6 / 7

CONTENU DE FORMATION

DURÉE :

Partie Théorique (7h)

21 heures

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
Dispositif CACES® et connaissance des différents acteurs en prévention
Terminologie et caractéristiques générales
Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention
Catégories de CACES® R.489 pour les chariots industriels à conducteur porté
Notions élémentaires de physique
Stabilité des chariots de manutention / Risques liés à l'utilisation des chariots
Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Partie Pratique (7h)

- Prise de poste et vérification
- Utilisation des documents
Vérification visuelle de l'état du chariot
Vérification du bon fonctionnement des dispositifs
Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser
- Conduite et manœuvres
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge
Parcours balisé à vide et en charge
Sur un plan incliné
- Manutention (Suivant le type de chariot)
- Prise et dépose de charges au sol
Avec une charge limitant la visibilité
Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière ou assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule
Manutentionner un contenant rigide contenant un liquide
Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
Adapter sa vitesse et adopter un mode de conduite « économique »,
Stationner et arrêter le chariot en sécurité
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Méthode d'Évaluation (7h)

- ↳ Test théorique sous forme de QCM
- ↳ Test pratique
- ↳ Dans le cadre de la recommandation CACES® R489 de la CNAM, 1 testeur réalise maximum 7 UT (1 UT pour la théorie et 6 UT pratique maximum) par jour. Une unité de test (UT) représente 1 heure.

Validité 5 ans

(En cas d'échec aux tests pratique, le stagiaire garde le bénéfice de son test théorique pendant 12 mois)